



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Electronics, Simulators and Defence Systems Div.  
/Division des systèmes électroniques et des systèmes de  
simulation et de défense  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
8C2, Place du Portage  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> RCAF-ILS Replacement Project Projet de remplacement de l'ARC-ILS	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8475-20ILS1/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8475-20ILS1	<b>Date</b> 2021-06-30
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$QF-123-28212	
<b>File No. - N° de dossier</b> 123qf.W8475-20ILS1	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2023-05-23</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Blahey, Tim	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 123qf
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 354-1679 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**La modification 001 vise à incorporer les changements suivants :**

- Fournir à l'industrie une copie de la présentation PowerPoint qui a été utilisée pour la Séance de consultation de l'industrie du soutien logistique intégré (SLI) du 1<sup>er</sup> juin 2021.
- Fournir à l'industrie des questions et des réponses à la suite des discussions qui ont eu lieu lors de la Séance de consultation de l'industrie du SLI qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin 2021, et des réunions individuelles qui ont eu lieu du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2021.

**Question n° 1** – Les diapositives de la présentation de la Séance de consultation de l'industrie seront-elles publiées sur Achats et ventes, ou seront-elles envoyées directement aux participants de l'industrie?

**Réponse n° 1** – *L'intégralité de la présentation PowerPoint de la Séance de consultation de l'industrie du SLI telle qu'elle a été présentée (y compris la version française traduite) sera affichée sur le site Achats et ventes pour que tout le monde puisse la consulter. Les copies individuelles ne seront pas envoyées.*

**Question n° 2** – Pouvez-vous confirmer dans l'éventuelle future demande de proposition (DP) si Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) cherchera un entrepreneur général qui sera capable de fournir les matériaux et l'équipement, l'ingénierie du système, l'ingénierie de l'infrastructure, et aussi d'exécuter la construction sur le site?

**Réponse n° 2** – *Nous sommes encore au début de la phase d'analyse des options. Bien que cette approche, compte tenu de la taille, de la portée et du budget du projet, puisse être la plus souhaitable, la stratégie d'approvisionnement n'a pas encore été finalisée ou approuvée, et elle est susceptible d'être modifiée et affinée jusqu'au stade de l'éventuelle demande de propositions formelle.*

**Question n° 3** – Une liste complète des participants de l'industrie sera-t-elle fournie avec le procès-verbal de la réunion?

**Réponse n° 3** – *En raison des circonstances uniques liées à une Séance de consultation de l'industrie virtuelle, il a été décidé de ne pas partager les noms ou les coordonnées des participants. Les fournisseurs qui souhaitent faire partie du réseau peuvent inscrire leur intention sur la « Liste des fournisseurs intéressés par Projet de remplacement de l'ARC-ILS (W8475-20ILS1/B) », contenue dans la section SLI de l'ARC (W8475-20ILS1/B) » publiée sur Achats et ventes, à l'adresse suivante : <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-QF-123-28212/liste-des-fournisseurs-interesses>*

**Question n° 4** – Pourriez-vous commenter l'état d'avancement ou le calendrier prévu pour le budget du projet?

**Réponse n° 4** – *Le projet est toujours dans la phase d'analyse des options, et le calendrier et le budget dépendront largement du nombre de systèmes à acquérir, et de la stratégie d'approvisionnement qui sera développée.*

**Question n° 5** – Maintenant que la Séance de consultation de l'industrie est terminée, mon entreprise peut-elle soumettre d'autres documents pour examen et analyse par l'équipe du SLI?

**Réponse n° 5** – *L'équipe du SLI est toujours heureuse de recevoir des commentaires ou des propositions de l'industrie. Cependant, le projet terminera l'analyse de rentabilisation (AR) au cours des prochains mois d'été. En utilisant les informations fournies par l'industrie sur la demande de*

*renseignements (DR), la séance de consultation de l'industrie et les réunions individuelles, l'AR déterminera, solidifiera et approuvera l'option préférée parmi les cinq choix décrits pour le projet du SLI, comme il est indiqué dans le document de DR publié et la présentation de la séance de consultation de l'industrie. Si l'industrie souhaite transmettre des informations supplémentaires à l'équipe du SLI concernant sa préférence ou son opinion sur l'option, elle est invitée à le faire dans les 30 à 60 prochains jours, c.-à-d. au plus tard fin juillet 2021.*

**Question n° 6** – Y aura-t-il d'autres discussions avec l'industrie? Mon équipe industrielle peut-elle demander une autre réunion individuelle avec l'équipe du SLI? L'industrie pourrait-elle se présenter à l'équipe du SLI pour une autre réunion d'ici 2023 (date approximative de publication de la demande de propositions), si la technologie évolue ou si l'industrie a des mises à jour?

**Réponse n° 6** – *Aucune discussion officielle n'est actuellement prévue avec l'industrie sur le projet du SLI. Comme mentionné dans la présentation, l'industrie est toujours libre de communiquer avec le représentant du projet SPAC, s'ils souhaitent discuter davantage avec l'équipe du SLI. Toute demande sera prise en compte en fonction du calendrier et de la disponibilité de l'équipe du SLI.*

**Question n° 7** – Serait-il possible d'avoir accès à l'appel d'offres précédent du dernier projet du SLI?

**Réponse n° 7** – *Toutes les sollicitations et demandes de renseignements passées (expirées) sont toujours disponibles sur le site Achats et ventes sous une forme archivée. Toute initiative antérieure qui semble représenter le projet du SLI actuel doit être considérée comme une demande héritée, et seules les informations publiées sur le projet actuel de remplacement du SLI (W8475-20ILS1) sont relatives à toute acquisition future éventuelle du SLI.*

**Question n° 8** – Certaines améliorations seront-elles acceptées, ou le système doit-il être totalement disponible sur le marché?

**Réponse n° 8** – *Le projet recherche un système disponible sur le marché qui a été certifié pour être utilisé et qui répond aux exigences obligatoires de haut niveau.*

**Question n° 9** – Dans la section trois de la demande de renseignements (DR) publiée précédemment, vous posez des questions sur les nouvelles technologies ou les technologies futures, et sur ce qui pourrait être disponible. Cependant, je ne vois aucune référence aux technologies futures dans la présentation de la Séance de consultation de l'industrie. Le Canada est-il toujours à l'affût des technologies futures, étant donné que de nouveaux avions rejoindront bientôt la flotte de l'Aviation royale du Canada (ARC)?

**Réponse n° 9** – *À l'heure actuelle, on s'attend à ce que l'ancienne technologie du SLI soit en service et prise en charge jusqu'en 2040 environ, et l'objectif du projet est de fournir un système qui répond aux besoins des aéronefs actuels, sans nécessiter de modifications aux cellules existantes. La référence aux nouvelles technologies s'inscrivait dans le cadre du projet visant à déterminer s'il existait une solution combinant les technologies anciennes et modernes. Par exemple, un SLI associé à un système d'approche de précision de système mondial de positionnement (GPS). Un tel système permettrait au projet de répondre aux exigences obligatoires de haut niveau pour les avions en sortie, et serait capable de fournir une approche de précision aux futures plateformes d'avions.*

**Question n° 10** – Les diapositives de la Séance de consultation de l'industrie semblent faire référence spécifiquement aux localisateurs, mais le ministère de la Défense nationale (MDN) prévoit-il de remplacer également les composants de la trajectoire de descente?

**Réponse n° 10** – *Chacun des systèmes du SLI fournis par l'entrepreneur devrait être un système entièrement fonctionnel (dernière version disponible sur le marché) et devrait inclure les éléments suivants (sujets à changement à tout moment) :*

1. *Sous-système d'alignement de pistes (comprenant l'électronique, l'antenne et le système de surveillance);*
2. *Sous-système d'émetteur d'alignement (comprenant l'électronique, l'antenne et le système de surveillance);*
3. *L'emplacement des nouveaux sous-systèmes d'alignement de pistes et d'émetteur d'alignement, y compris les recommandations concernant le positionnement physique de tous les composants, les câbles de commande, l'alimentation électrique et les plans de masse, ainsi que le nivellement et le drainage;*
4. *L'entrepreneur doit effectuer toute étude géotechnique ou de localisation supplémentaire qui pourrait être nécessaire, y compris les travaux liés aux systèmes optionnels;*
5. *Unité de contrôle et de surveillance à distance (UCSD) avec fonction de verrouillage dans le local technique;*
6. *Sous-système de maintenance locale/à distance;*
7. *Composants d'état, de contrôle et de surveillance, y compris, mais sans s'y limiter, l'état de surveillance, les ports d'entrée/sortie pour les systèmes d'état et de contrôle appartenant au gouvernement, la surveillance intégrale et la surveillance mécanique;*
8. *Abris pour l'électronique des sous-systèmes d'alignement de pistes et d'émetteur d'alignement;*
9. *Structures de support des antennes/tours (y compris le système de protection contre la foudre);*
10. *Sous-système d'alimentation (y compris la source d'alimentation de secours);*
11. *Formation des membres du cadre initial d'instructeurs;*
12. *Toute la documentation, la planification, les réunions et les rapports à spécifier dans les éléments de données livrables (EDL);*
13. *Tout autre produit livrable obligatoire, à indiquer dans l'énoncé des travaux (EDT) ou dans d'autres documents officiels de la DP.*

**Question n° 11** – Que voulez-vous dire par « le contrat pourrait potentiellement être émis en tant que service, et pas seulement en tant que marché public »?

**Réponse n° 11** – *L'approche traditionnelle de ce type de besoin serait l'acquisition d'un nombre donné de systèmes du SLI par le ministère de la Défense nationale (MDN), avec une éventuelle composante de soutien en service pour le projet. Dans le cas présent, le MDN ne se contente pas d'envisager cette approche traditionnelle, mais cherche également à obtenir les commentaires de l'industrie sur un scénario dans lequel l'entrepreneur fournirait et entretiendrait le nombre convenu de systèmes du SLI dans le cadre d'une opération « clé en main », qui n'a pas encore été entièrement définie.*

**Question n° 12** – Dans cette phase d'analyse des options, quel processus avez-vous l'intention d'utiliser pour réduire les options?

**Réponse n° 12** – *Chaque option sera notée indépendamment en fonction de plusieurs catégories, y compris, mais sans s'y limiter, l'alignement stratégique, le respect des exigences obligatoires de haut niveau (EOHN), l'analyse coûts-avantages et l'analyse des risques.*

**Question n° 13** – Si le MDN choisit l'une des quatre premières options énumérées dans la présentation, les éléments de construction et d'infrastructure sont-ils toujours inclus?

**Réponse n° 13** – *Cette décision sera prise lorsque le projet passera à la phase de définition et qu'une demande de propositions aura été élaborée. De nombreux projets adoptent des approches différentes, et ce projet peut exiger que les travaux de génie civil soient inclus dans l'offre du projet.*

**Question n° 14** – Le Canada émettra-t-il une autre demande de renseignements ou une autre déclaration d'intérêt (DI) pendant la phase d'analyse des options?

**Réponse n° 14** – *Il n'y a pas d'autre DP ou DI prévue pour le moment pour le projet du SLI.*

**Question n° 15** – Le système Philips 7801 ayant une durée de vie estimative de 2015, le MDN envisagera-t-il de le remplacer plus tôt s'il y a une panne majeure du SLI à une base d'opérations principale (BOP) d'une escadre de l'ARC dotée d'un seul système d'approche de précision?

**Réponse n° 15** – *Cette question se situe en dehors de la zone de responsabilité du projet, et dans l'éventualité d'une perte d'un système patrimonial, la décision de remplacement reviendra à l'ARC et au Directeur général de la gestion du programme d'équipement aérospatial (DGGPEA).*

**Question n° 16** – Au début de la présentation de la Séance de consultation de l'industrie, il a été question de séparer le composant du soutien logistique intégré (SLI) de l'acquisition. Quand pensez-vous savoir s'il sera séparé?

**Réponse n° 16** – *Cette décision sera prise pendant la phase de définition du projet.*

**Question n° 17** – Je ne trouve pas la DP originale sur le site Achats et ventes.

**Réponse n° 17** – *Tout le matériel publié précédemment concernant le projet de remplacement du SLI se trouve soit dans la section active, soit dans la section expirée du site Achats et ventes. L'industrie peut toujours contacter le représentant nommé de SPAC pour obtenir de l'aide également. Le lien vers la DP expirée, publiée le 2 mars 2021, est le suivant :*

*<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l'approvisionnement/appels-d-offres/PW-QF-123-28134>*

**Question n° 18** – Parmi les cinq options présentées lors de la Séance de consultation de l'industrie, laquelle est la préférée à l'heure actuelle?

**Réponse n° 18** – *Il n'y a actuellement aucune option privilégiée, mais plus l'industrie fournira d'informations sur les différentes options, plus il sera facile pour l'équipe du SIL de prendre une décision.*

**Question n° 19** – La construction est-elle considérée comme faisant partie de l'exigence?

**Réponse n° 19** – *Cette décision sera prise lorsque le projet passera à la phase de définition et qu'une demande de propositions aura été élaborée. De nombreux projets adoptent des approches différentes, et le projet du SLI peut exiger que les travaux de génie civil soient inclus dans l'offre du projet.*

**Question n° 20** – Existe-t-il une obligation pour les climatiseurs de tenir compte de la chaleur?

**Réponse n° 20** – *Oui, les abris pour équipements nécessiteront des mesures de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) pour maintenir l'équipement à une température appropriée, si nécessaire.*

**Question n° 21** – En ce qui concerne l'option où le SLI est fourni comme un service, quel délai de service le MDN voudrait-il avoir pour répondre aux défaillances de l'équipement?

**Réponse n° 21** – *Il est courant d'utiliser une base de référence de remise en service de 72 heures.*

**Question n° 22** – Les soumissionnaires potentiels auront-ils l'occasion de visiter les BOB du SLI proposés pendant la demande de propositions à des fins d'étude du site?

**Réponse n° 22** – *Oui, potentiellement dès que les restrictions de la COVID seront levées et que le financement le permettra. Comme toujours, cet événement, ou tout autre événement lié au projet, sera communiqué à l'industrie par le biais du service Achats et ventes.*

**Question n° 23** – Pouvez-vous expliquer comment le MDN envisage l'option « SLI en tant que service » pour la Force aérienne?

**Réponse n° 23** – *Cela sera plus clairement défini et développé si cette option est choisie pour le projet, et sera communiqué à l'industrie par le biais d'Achats et ventes.*

**Question n° 24** – Quel sera le calendrier du projet du SLI d'ici à 2024?

**Réponse n° 24** – *Conformément à la diapositive 49 de la présentation de la Séance de consultation de l'industrie, les dates approximatives suivantes sont fournies à l'industrie à titre d'illustration uniquement, et ne représentent en aucun cas un calendrier de projet ferme, ou la certitude qu'une demande de propositions sera publiée pour le projet du SLI :*

- 1). *Ébauche de projet de demande de propositions, septembre 2023.*
- 2). *Publication de la demande de propositions finale, février 2024.*
- 3). *Attribution du contrat, août 2024.*

**Question n° 25** – En ce qui concerne la politique sur les retombées industrielles et technologiques (RIT), les RIT seront-ils classés et clairement indiqués en fonction de la manière dont le marché proposé les évaluera, de sorte que les critères d'évaluation seront clairs pour l'industrie? Le Canada aura-t-il des critères d'évaluation clairs pour les RIT s'ils sont inclus?

**Réponse n° 25** – *Si la politique des RTI s'applique, il y aura un cadre de notation clair dans la version préliminaire et finale de la demande de proposition, y compris une matrice d'évaluation claire.*

**Question n° 26** – *Si la politique des RTI s'applique à ce marché, y aura-t-il des points relatifs aux RTI supplémentaires pour les fournisseurs locaux?*

**Réponse n° 26** – *La politique sur les retombées industrielles et technologiques (RIT) exige que l'entrepreneur retenu entreprenne au Canada des activités commerciales d'une valeur égale à celle du contrat – mesurée en valeur du contenu canadien. Tous les fournisseurs (étrangers ou canadiens) d'un marché seront soumis aux mêmes exigences relatives aux RIT.*

**Question n° 27** – *La décision d'utiliser des RIT pour ce marché sera-t-elle fondée sur les commentaires des soumissionnaires? Quelle influence aura un soumissionnaire sur l'applicabilité des RIT pour l'approvisionnement du SLI?*

**Réponse n° 27** – *La décision d'appliquer la politique des RIT dans le cadre d'un marché public dépend de multiples facteurs, dont les commentaires des soumissionnaires, ainsi que l'analyse du marché et les priorités actuelles du gouvernement du Canada. Si la politique des RIT s'applique, une discussion avec l'industrie sera engagée pour déterminer un cadre de proposition de valeur (PV) pour le projet. Les entreprises intéressées qui soumettent des commentaires dans le cadre du processus de discussion avec l'industrie seront prises en compte lors de l'élaboration du cadre de PV.*

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES**